**CORRIGÉS DES EXERCICES DES TEXTES 2-12**

TEXTE 2

Ex. 1

b ; c ; d ; a

Ex. 3

nouveau ; immigration choisie ; fort ; l’arrivée ; la baisse ; petit ; définitif/ permanent ; fermer

Ex. 4

une immigration/ un immigré ; un immigrant ; une croissance ; un développement ; une reconstruction ; un décollage ; un recours ; une naturalisation ; un peuplement ; une population ; une arrivée ; une progression

Ex. 5

est venue = venir, 3ème groupe, passé composé, 3ème personne du singulier

se forge = se forger, 1er groupe, verbe réflexif, présent de l’indicatif, 3ème personne du singulier

qui = pronom relatif sujet

cette = adjectif démonstratif, féminin, singulier

Ex. 6

|  |  |
| --- | --- |
| Temps ponctuel | Durée |
| En 1876 | Dès la seconde moitié du XIXe siècle |
| En 1919 | À partir du XIXe siècle |
| En 1911 | Dans la première partie du XIXe siècle |
|  | Durant cette période |
|  | Entre 1876 et 1911 |
|  | Entre 1901 et 1914 |

Ex. 7

déplacement ; pays ; nation ; place ; classe ; paysans ; cohabitation ; cadre ; travailleurs ; questions ; racisme ; scolarisation ; génération ; problème ; identité ; immigrés ; société ; accueil

TEXTE 3

Ex. 1

a ; d ; c ; c ; b

Ex. 3

un besoin ; un conflit ; une baisse ; installer ; une différenciation/ une diversification ; également ; notamment ; voir le jour ; une entrée

Ex 4

les Italiens ; les Belges ; les Polonais ; les Français ; les Européens ; les Allemands ; les Américains ; les Russes ; les Arméniens ; les Turcs ; les Espagnols

Ex. 5

1. D’abord frontalière (allemande, belge), l’immigration s’est diversifiée à la fin du XIXe siècle.

Se diversifier, 1er groupe, réflexif, passé composé, 3ème personne du singulier, féminin

1. des races dites « inférieures » représentées par les indigènes des colonies.

Dites = dire, 3ème groupe, participe passé (dit), féminin, pluriel

Représentées = représenter, 1er groupe, participe passé (représenté), féminin, pluriel

1. Le plus grand pays d’immigration du monde qu’est devenu la France voit les provenances de ses immigrés se diversifier.

Que (qu’) = pronom relatif, complément d’objet direct (COD)

Est devenu = devenir, 3ème groupe, passé composé, 3ème personne du singulier, masculin, singulier

1. les Italiens formeront même, à partir de cette date, jusque dans les années 1960, la première communauté immigrée du pays.

Formeront = former, 1er groupe, futur simple, 3ème personne du pluriel

1. Cet important flux migratoire s’explique également par la fermeture des frontières américaines,

Cet = adjectif démonstratif, masculin singulier

S’explique = s’expliquer, 1er groupe, réflexif, présent, 3ème personne du singulier

Ex. 6

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1er groupe | 2ème groupe | 3ème groupe |
| Alimenter |  | répondre |
| Jouer |  | Partir |
| Se diversifier |  | Venir |
| Arriver |  | (Voir) |
| S’exonérer |  | Rejoindre |
| tenter |  |  |

Ex. 7

# L’immigration algérienne (première partie)

La présence algérienne en France s’inscrit désormais sur plus d’un siècle d’une histoire singulière. Les Algériens nourrissent un **flux** migratoire précoce et important de coloniaux vers la **métropole** dès la seconde moitié du XIXe siècle. Ni Français, ni **étrangers** jusqu’en 1962, les Algériens sont tour à tour "indigènes", "sujets français" puis "Français musulmans d’Algérie". Cette immigration qui ne dit pas son nom connaît pourtant bel et bien les **difficultés** de l’exil et, fait inédit, impulse de la métropole le combat pour l’**indépendance**

L’**émigration** algérienne ne coïncide pas avec la conquête coloniale de 1830. L’Algérie devient au contraire une **colonie** de peuplement et une terre d’immigration attirant des centaines de milliers d’Européens (Français, Espagnols, Italiens, Maltais). La mise en place du système colonial sur ce territoire, administré en tant que **département** français à partir de 1848, aggrave considérablement la situation des populations autochtones. La paupérisation - exacerbée en milieu rural, la très forte **croissance** démographique, la pression foncière, les spoliations, le manque de ressources entraînent un double phénomène d’**exode** rural et d’émigration à la fin du XIXe siècle.

Majoritairement Kabyles, des hommes dans la fleur et la force de l’âge fournissent un apport de **main**-**d’œuvre** dans les villes et les exploitations agricoles du littoral méditerranéen de la métropole, avec comme premier point d’ancrage la **ville** de Marseille. Ils sont employés comme journaliers agricoles, terrassiers, colporteurs ou **manœuvres**.

La **veille** de la Première Guerre mondiale révèle l’implantation en métropole d’une véritable **communauté** algérienne. Mais du fait de leur statut spécifique, ni Français ni étrangers, le dénombrement n’est pas aisé. Lors du recensement de 1901, ils ne sont pas distingués des Français mais apparaît la mention de " **travailleurs** originaires d’Algérie". Ils restent bien loin derrière les **migrants** européens. Une enquête de 1912 comptabilise 4 à 5 000 Algériens en métropole dont un millier dans la capitale et sa périphérie. Ils ne font plus seulement partie du **salariat** agricole, mais appartiennent aussi au prolétariat industriel et urbain. Ils travaillent par exemple à la raffinerie Say, sur les **chantiers** du métropolitain à Paris, dans les **usines** Michelin, dans les mines du Pas-de-Calais, les industries lyonnaises, sur les docks du **port** de Marseille. Le **patronat** apprécie l’apport de cette main-d’œuvre docile et bon marché, non négligeable eu égard aux forts besoins de l’industrie, et souhaite également y recourir pour briser les grèves ouvrières.

Mais c’est la Grande Guerre qui amorce un mouvement migratoire représentatif vers la France. Près de 100 000 travailleurs d’Algérie auxquels s’ajoutent 175 000 **soldats** coloniaux sont recrutés entre 1914 et 1918. Les pouvoirs publics renvoient après l’armistice tous les travailleurs et soldats dans leurs **colonies** d’origine, même si quelques-uns parviennent à rester en France.

Dès 1921, plus de 35 000 "sujets" algériens sont recensés en France, leur nombre atteint plus de 85 000 en 1936, avant de redescendre à 72 000 à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Au sens strict, on ne parle pas **d’étrangers** puisque les Algériens ont la nationalité française et ne sont donc pas des étrangers, tout en ne bénéficiant pas des droits des **citoyens** français. Les flux sont soumis à une sévère réglementation.

L’immigration de l’entre-deux-guerres reste une immigration de **travail**, masculine et jeune, rythmée par de nombreux allers-retours. Ce fort courant migratoire suscite maintes critiques en Algérie, essentiellement de la part des autorités, entrepreneurs ou **colons** inquiets d’une hémorragie de la main-d’œuvre.

De l’autre côté de la Méditerranée, la population algérienne fait l’objet d’une prise en charge particulière. **L’inauguration** de la Grande Mosquée de Paris (1926) puis de l’hôpital franco-musulman (1935) et du cimetière musulman (1937) situés à Bobigny témoigne d’une intention des pouvoirs publics d’assister et de protéger ses "**sujets** musulmans". Cependant, ces initiatives ne sont pas exemptes d’une volonté de contrôle et de surveillance de la communauté immigrée.

TEXTE 4

Ex. 1

a ; c ; b ; d

Ex. 3

à l’égard de ; la crainte ; faire preuve de ; un élan/ une bouffée ; à partir de ; mettre en œuvre ; sur le champ ; à la \*hâte ; un afflux/ un accès ; en tout ; à l’encontre de

Ex. 4

le cosmopolitisme ; une hostilité / l’hostilité ; le libéralisme ; la xénophobie ; la violence ; une (l’) unanimité ; une indifférence ; une société ; le communisme

Ex. 5

1. Les procédures sont simplifiées.

Simplifier, 1er groupe, présent passif, 3ème personne du pluriel, féminin pluriel

1. Les syndicats, sous la pression de leurs adhérents, ne parviennent pas à contenir les bouffées de violence.

Parvenir, 3ème groupe, présent, 3ème personne du pluriel

1. Cette fois, la situation s’aggrave car c’est tout secteur de l’opinion qui s’empare de la « dénationalisation » de la France.

Adjectif indéfini, masculin, singulier

1. […], ils subissent davantage de refoulements, […]

Subir, 2ème groupe, présent, 3ème personne du pluriel

1. Elle s’exercera bientôt grâce à une administration zélée […]

S’exercer, 1er groupe, réflexif, futur simple, 3ème personne du singulier

Ex. 6

Exclu = exclure, 3ème groupe

Limité = limiter, 1er groupe

Dit = dire, 3ème groupe

Arrivé = arriver, 1er groupe

Décidé =décider, 1er groupe

Ex. 7

**Crise des années 1930 et immigration en France**

Durant la crise économique des années 1930, l’**immigration** continue alors que le **chômage** augmente, tant les règles du jeu sont fragiles et contestées, et la France devient le **pays** qui compte le plus fort **taux** d’étrangers du monde, devant les États-Unis, sur fond de manque d’hommes et de faiblesse de la **natalité**  : 3 millions d’étrangers, soit 7 % de la **population** totale.

La **crise** des années 1930 inverse cette évolution : face au chômage et à la pression de l’opinion, les **pouvoirs** publics vont procéder au congédiement et au **rapatriement** d’étrangers et cherchent à protéger la **main-d’œuvre** nationale en créant un contingentement des immigrés par la loi du 10 août 1932. La discontinuité dans l’action et l’empirisme sont de mise. La décision de **fermeture** de 1932 paraît dictée tout autant par les **campagnes** xénophobes et l’environnement international qui ont beaucoup d’effets sur l’**opinion** publique que par la crise économique. Mais ni l’immigration clandestine, ni les demandes de **régularisation** ne sont désarmées par les mesures d’arrêt ou de renvoi.

La loi de 1932 fixe les proportions maximales de **travailleurs** étrangers par régions et secteurs d’activités (**quotas**) et les ordres professionnels introduisent des limitations. Mais l’ **agriculture** n’est pas concernée et l’industrie applique mollement la loi sur les quotas. Les **frontières** sont à la fois ouvertes (vagues de **réfugiés**) et fermées (20 000 rapatriements en 1935). L’action des pouvoirs publics est incohérente, obéissant à trois **logiques** partiellement contradictoires : éthique (réfugiés), démographique (choix « ethniques » selon une hiérarchie des origines), économique (choix d’ **hommes** jeunes, célibataires et bien portants sans vocation à l’ **installation**). Dès 1938, du fait du **manque** de main-d’œuvre, le système des quotas est assoupli et en 1939 il y a reprise négociée de l’immigration par les pouvoirs publics, ou **recours** à la main-d’œuvre coloniale. On naturalise aussi des Italiens. Les **procédures** sont interrompues en 1940 : les Allemands font pression au nom de **préférences** ethniques qui n’étaient d’ailleurs pas absentes dans la France d’avant-guerre et l’ **antisémitisme** brouille les frontières entre les Français et les étrangers.

C’est donc dans le désordre qui a présidé à la décision publique des années d’avant-guerre et de guerre (1938-1945) que va naître la nouvelle **donne** de 1945, marquée par une volonté explicite de reprise en main par l’État de l’ **ouverture**-fermeture des frontières. Au 1er janvier 1945, on ne compte plus que 1 420 000 **étrangers**, au lieu de trois millions en 1930. Et le manque d’hommes et la faiblesse de la natalité sont toujours là.

TEXTE 5

Ex. 1

c ; c ; d ; a

Ex. 3

prendre fin ; prendre part ; quelque ; alimenter ; se dessiner ; quant à ; s’accorder ; d’une part … d’autre part ; prendre le relais de ; être soumis à ; édicter/ mettre en place ; tirer profit de

Ex. 4

démographique ; catastrophique ; commercial ; endommagé ; croissant ; colonial ; économique ; contraignant ; clandestin

Ex. 5

1. […] la France a été vidée de sa substance par les prélèvements allemands […]

Vider, 1er groupe, passé composé passif, 3e personne du singulier, féminin

1. C’est une étape décisive des flux migratoires qui ont alimenté l’économie de la France, laquelle se confond avec l’histoire coloniale française.

laquelle = pronom relatif, féminin, singulier, sujet

se confond = se confondre, 3e groupe, réflexif, présent, 3ème personne du singulier

1. Deux organismes sont créés à cet effet […]

Adjectif démonstratif, masculin, singulier, devant un nom masculin et singulier qui se commence par voyelle ou h muet

1. Les employeurs seront donc rapidement tentés de s’en affranchir.

Tenter, 1er groupe, futur simple passif, 3ème personne du pluriel, masculin

1. […] avec les familles qui reçoivent des fonds, préservant les employeurs des risques de tensions sociales.

Préserver, 1er groupe, participe présent

Ex. 6

Sont ruinés = ruiner

Est évalué = évaluer

Sont créés = créer

Sont identifiées = identifier

Est soumis = soumettre

Est introduite = introduire

Est maintenu = maintenir (3e groupe)

Est requise = requérir (3e groupe)

Est posé = poser

Ex. 7

**La France face aux deux guerres mondiales**

Les guerres du XXe siècle ont **provoqué** des destructions à une échelle inconnue des autres périodes. Il serait vain de vouloir **séparer** en ce sens la Première Guerre mondiale, **marquée** par les épiques champs de bataille que sont Verdun, la Somme ou le Chemin des Dames, et la Seconde Guerre mondiale, caractérisée par les dommages **faits** aux civils et par la systématisation d’un génocide.

L’après-guerre est, par définition, une période de remise en ordre, mais cette remise en ordre dépend du contexte politique, économique et social dans lequel on tente de l’**effectuer** et de l’étendue des dégâts et des moyens dont on dispose pour les **effacer** . Si l’on prend en compte les deux après-guerres qui concernent la France, le constat est que les destructions, des points de vue quantitatif et qualitatif, sont très différentes en 1918 et en 1945 :

* 660 000 bâtiments d’habitation sont **touchés** à l’issue du premier conflit mondial contre 1 900 000 après le second (soit 18% du capital immobilier). Dans le premier cas, ce sont les zones rurales d’un seul tenant, **concentrées** sur 13 départements, qui ont le plus **souffert**, alors qu’en 1945, ce sont des villes entières qui ont été **« coventrysées »** (Le Havre, Caen, Saint-Nazaire, etc.…) : 1.851 communes de 64 départements sont ainsi ravagées entre 1939 et 1945 (à **comparer** aux 80% de la surface bâtie des principales villes en Allemagne **« volatilisée »** par les flottes alliées depuis des bases lointaines). Le paysage qui en découle fait aujourd'hui partie de notre patrimoine mental, sans lequel on ne peut **imaginer** qu'une guerre a eu lieu ; ces images terribles font d'autant plus partie de notre passé et ont tant / **marqué** nos sensibilités que certaines d'entre elles ont été **utilisées** afin de **susciter** la compassion et l'aide à la reconstruction de puissances étrangères, en particulier aux États-Unis ;
* 20 000 établissements industriels ont été **détruits** en 1914-1918 contre 120 000 en 1940-1945 ; en 1918, ces destructions sont **cantonnées** à la région Nord-Est, théâtre principal des opérations ; en 1945, elles sont beaucoup plus diffuses et se prolongent jusqu'aux principales infrastructures, volontairement **détruites** à l’extrême fin du conflit, par un camp ou l’autre, le plus souvent pour des raisons stratégiques (4 000 ponts fluviaux, 7 500 ponts routiers, 115 gares, 1 900 ouvrages d'art, 22 000 km voies de chemin de fer) ;
* 200 000 exploitations agricoles sont atteintes en 1918 (ce qui représente 3 millions d'hectares), 250 000 en 1945, **endommagées** pour les mêmes raisons que précédemment.

TEXTE 6

Ex. 1

b ; a ; c ; d

Ex. 3

un afflux ; une vague ; réputer ; souple ; peu onéreux ; provisoire ; résider/ s’installer ; à part ; résoudre ; se détériorer ; destiné à ; repartir

Ex. 4

une reprise ; une progression ; une consommation ; un logement ; un regroupement ; une réglementation ; une égalisation

Ex. 5

1. Les Kabyles restent les plus nombreux : plus jeunes que ceux de l’entre-deux-guerres et plus qualifiés […]

Plus… que = un comparatif de supériorité, de qualité (adjectif)

Ceux = pronom démonstratif, masculin, pluriel

1. (le nombre d’étrangers exerçant une activité professionnelle en France passe de 950 000 en 1954 à 1 500 000 en 1974)

Exercer, 1er groupe, participe présent

1. […] la réglementation intérieure y est très stricte et les conditions matérielles se détériorent rapidement.

Pronom complément d’objet indirect (COI), complément de lieu

1. Dans ces conditions, l’image que l’on se fait de l’immigré […]

Pronom personnel sujet, 3ème personne du singulier, sens indéfini

1. […] et par le « principe de libre circulation » instauré par le Traité de Rome, au 1er janvier 1958, qui marque le début d’une égalisation progressive […]

Par : préposition (simple), complément d’agent

Qui : pronom relatif sujet

Ex. 6

Amplifiant : amplifier, 1er groupe, qui amplifient

Exerçant : exercer, 1er groupe, qui exerce

Disposant : disposer, 1er groupe, comme ils disposent/ puisqu’ils disposent

Vivant : vivre, 3ème groupe, qui vit

Ex. 7

**L’immigration algérienne en France (seconde partie)**

La Seconde Guerre mondiale a **vu** l’arrêt des flux de travailleurs tandis que les troupes algériennes ont **payé** un lourd tribut à la lutte contre le nazisme et à la Libération de la France.

Les départs vers la métropole reprennent à partir de 1946, **facilités** par la liberté de circulation, instituée par la loi du 20 septembre 1947.

La guerre d’indépendance, même si elle **ralentit** légèrement dans un premier temps les nouvelles entrées, ne marque aucun temps d’arrêt dans les migrations algériennes. Au cours de ces huit années de conflit, le nombre des Algériens présents sur le territoire métropolitain **passe** de 211 000 en 1954 à 350 000 en 1962.

Ce phénomène **peut** sembler a priori contradictoire : une émigration volontaire et massive vers la métropole qui **mène** la répression et le conflit contre l’indépendance. Mais la misère et la violence coloniale dont souffre la population **dite** musulmane sont évidemment exacerbées. C’est le cas notamment avec la politique des camps de regroupement. L’armée française **définit** des zones interdites, **vidées** de leurs habitants qui se retrouvent dans des campements sous surveillance militaire. Ils **regroupent** deux millions d’Algériens.

Si l’immigration algérienne **demeure** une migration économique, les hommes occupant les emplois les plus pénibles et les moins rémunérateurs (principalement dans le bâtiment et la métallurgie), le contexte éclaire les nouvelles tendances : la présence **s’allonge** (quatre ans en moyenne, au lieu de deux auparavant), les régions de départ **se diversifient** (la Kabylie reste en tête, **suivie** par les départements d’Oran, Constantine, les Aurès, Tlemcen…), les hommes **émigrent** de plus en plus avec leurs familles (7 000 familles en 1954, 30 000 en 1962).

L’implantation de cette nombreuse communauté algérienne en métropole **devient** un enjeu de premier ordre pour les deux partis nationalistes rivaux : le MNA (Mouvement national algérien), qui **doit** faire face au FLN (Front de libération nationale). Le 1er novembre 1954, leur affrontement **dégénère** en une lutte fratricide sanglante au terme de laquelle le FLN s’enracine au sein de l’immigration. Elle devient une force d’appui essentielle à la conduite de la guerre d’indépendance par son apport financier (les cotisations étant obligatoires), son poids idéologique et la pression politique **symbolisée**. En effet, les pouvoirs publics **s’inquiètent** de l’émergence au cœur de la métropole d’une véritable contre-société algérienne **contrôlée** par la Fédération de France du FLN.

Les autorités françaises **décident**  donc de mettre en place des services sociaux spécifiques assurant une prise en charge ciblée des Algériens mais remplissant officieusement une mission de renseignement, **associés** à une répression sévère. L’apogée répressif **intervient** le 17 octobre 1961, au soir d’une manifestation de 22 000 Algériens organisée par le FLN à Paris, durant laquelle 11 538 personnes sont **arrêtées** et plus d’une centaine tuée.

Le 5 juillet 1962, l’indépendance est **célébrée** par les immigrés algériens en France. Pour autant, l’espoir du retour ne **se concrétise** nullement. L’Algérie indépendante **voit** partir, de plus en plus nombreux, les jeunes actifs vers la France. Ils **contribuent** à changer durablement et profondément les sociétés des deux pays.

Après l’indépendance, en 1962, en 1964 et en 1968, les gouvernements algériens et français signent des accords juridiques pour réguler les flux migratoires, les conditions et les durées de séjour.

TEXTE 7

Ex. 1

c ; b ; a ; c

Ex. 3

Lorsque ; un tournant ; un choc ; une/ l’ augmentation ; totalement ; même ; accroître ; immédiat ; c’est pourquoi, ; émaner de ; une baisse ; en particulier

Ex. 4

élire ; réapparaître ; suspendre ; arrêter ; attribuer ; accroître ; intégrer ; ouvrir

Ex. 5

1. Jusqu'à cette date la France avait largement encouragé la venue des travailleurs étrangers.

Encourager, 1er groupe, plus-que-parfait, 3ème personne du singulier

1. Le gouvernement Chirac décide le 3 juillet 1974 de suspendre l'immigration vers la France et de fermer les frontières, en arrêtant ainsi totalement les entrées de travailleurs étrangers permanents.

Arrêter, 1er groupe, gérondif

1. En 1977, Lionel Stoléru […] instaure même une "aide au retour", attribuant une prime de 10 000 francs aux immigrés rentrant définitivement et volontairement dans leur pays d'origine (le « million Stoléru »)..

attribuant = attribuer, 1er groupe, participe présent (forme simple)

rentrant = rentrer, 1er groupe, participe présent (forme simple)

leur = adjectif possessif, 3ème personne du singulier, masculin

1. […] émanant notamment de réfugiés du sud-est asiatique connus sous le nom de « boat people ».

Connaître, 3ème groupe, participe passé, masculin, pluriel

1. […] elle s’est depuis diversifiée en s’ouvrant à l’Afrique subsaharienne, en particulier.

Se diversifier, 1er groupe, réflexif, passé composé, 3ème personne du singulier, féminin

Ex. 6

Attribuant = attribuer, qui attribue/ qui attribuait

Rentrant = rentrer, qui rentrent

Émanant = émaner, qui émanent

Ex. 7

**Le regroupement familial**

On définit le regroupement familial la venue **légale** de membres de la famille (un parent et les enfants **mineurs**), à la demande d’un autre membre de la famille, souvent le père, déjà entré légalement au titre d'un travail, de l’acquisition du statut de réfugié, du fait de sa nationalité **française** ou bien à la suite de la régularisation de son statut.

Depuis la fin de l’immigration de travail **salarié** décidé par l’État en 1974, l’essentiel des entrées provient du regroupement familial, qui est prévu par l’article 8 de la Convention **européenne** des Droits de l’Homme, que le Président de la République française *ad intérim*, Alain Poher, ratifie en 1973. En effet, la suspension de l’immigration de travail a eu tendance à mettre fin aux allers et retours des travailleurs **étrangers** qui avaient laissé leur famille au pays et à les inciter à demander le regroupement familial, faute de pouvoir poursuivre aisément la mobilité qui prévalait auparavant.

À plusieurs reprises, les pouvoirs **publics** ont tenté d’interdire ou de restreindre les conditions du regroupement familial. Un arrêt du Conseil d’État du 8 décembre 1978 réaffirme le principe du droit au regroupement familial comme résultant des principes **généraux**. du droit mais ce n’est qu’en 1993 que ce principe est inscrit dans l’ordonnance du 2 novembre 1945. Jusqu’en 1993, les conditions d’exercice du regroupement familial étaient précisées par décret.

Le droit de vivre en famille est donc un principe **constitutionnel** inscrit également dans le droit **européen**. Toutefois, la législation française en a restreint plus d’une fois les critères (surface de logement requise en fonction du nombre de membres **attendus** , nature des ressources **salariales** ou des prestations sociales, nature des liens **familiaux** restreints à la famille **nucléaire** , âge des enfants ou durée du séjour en France, stabilité du travail et sincérité de l’engagement **matrimonial** ).

En particulier, ces critères ont surtout visé les ressortissants des États **tiers** . Les familles de Français, de ressortissants des États membres de l’Union européenne et des pays signataires de l’accord sur l’espace **économique** européen, ainsi que les familles de réfugiés et apatrides, ne sont plus soumises à ces conditions depuis la loi du 11 mai 1998.

La loi de novembre 2003 accorde, désormais, la délivrance d’une carte de résident aux familles rejoignantes au bout de 2 ans de présence en France et à la condition d’une bonne intégration dans la société française. La loi de juillet 2006 va plus loin encore puisque, pour être rejoint par sa famille, un ressortissant **étranger** doit justifier de 18 mois (au lieu d’un an) de séjour en situation **régulière** et d’un revenu au moins égal au SMIC (sans les allocations). Les dispositions de la loi de novembre 2007 concernent principalement l’immigration **familiale** avec le renforcement des mesures permettant d’évaluer les notions d’intégration (évaluation de la connaissance de la langue **française** pour l’octroi d’un visa, le recours possible aux tests ADN comme preuve de filiation d’un enfant étranger).

TEXTE 8

Ex. 1

a ; c ; c

Ex. 3

la gauche ; irrégulier ; interdit ; entrer ; avant ; libéral ; durable ; une dissociation ; renforcer ; visible ; inclure ; restreindre

Ex. 4

une arrivée ; une aide ; une expulsion ; une autorisation ; une reconnaissance ; un choix ; un contrôle ; une revendication ; un développement ; une mise en place ; une reconduite

Ex. 5

qui = pronom relatif sujet

est supprimée = supprimer, 1er groupe, présent passif, 3ème personne du singulier, mode indicatif

il s’agit = s’agir, 2ème groupe, impersonnel, présent de l’indicatif

(chez) eux = pronom personnel tonique, 3ème personne du pluriel, masculin

revenue = revenir, 3ème groupe, participe passé, féminin singulier

va prendre = prendre, 3ème groupe, futur proche, 3ème personne du singulier

auront = avoir, auxiliaire, futur simple, 3ème personne du pluriel

sera appliquée = appliquer, 1er groupe, futur simple passif, 3ème personne du singulier

Ex. 6

Nés/ né né naître

Arrivés arrivé arriver

Institué instituer

Installés installé installer

Ciblées ciblé cibler

Accordés accordé accorder

Marquée marqué marquer

Dite/ dits dit dire

Adoptes adopté adopter

Fondé fonder

Noués noué nouer

Protégés protégé protéger

Ex. 7

jeunesse ; enfants ; génération ; marche ; droits ; retour ; lutte ; non-violence ; émeutes ; crimes ; veille ; président ; séjour ; revendications ; opinion ; médias ; Beurs ; marcheurs ; appartenance ; citoyens ; milieux ; parole ; méfiance ; affirmation

TEXTE 9

Ex. 1

b ; c ; a ; b

Ex. 3

hanter ; une montée ; regrouper ; enrayer ; un suivi ; concerner ; un repère ; un comportement ; se faire jour ; créer ; une cassure ; un contrôle ; s’inscrire dans ; verrouiller

Ex. 4

dangereux ; médiatisé ; social ; innovant ; précaire ; urbain ; identitaire ; élu ; croissant

Ex. 5

est créée = créer, 1er groupe, présent passif, 3ème personne du singulier, mode indicatif

seront concernés = concerner, 1er groupe, futur passif, 3ème personne du pluriel

par = conjonction introduisant le complément d’agent

vont favoriser = favoriser, 1er groupe, futur proche, 3ème personne du pluriel

ces = adjectif démonstratif, féminin, pluriel

se plaisent = se plaire, 3ème groupe, verbe réflexif, présent de l’indicatif, 3ème personne du pluriel

il = pronom personnel sujet, emploi impersonnel

peut = pouvoir, 3ème groupe, présent de l’indicatif, 3ème personne du singulier

Ex. 6

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1er groupe | 2ème groupe | 3ème groupe | Auxiliaires |
| Enrayer | Définir | Permettre | (Y) avoir |
| Assurer | Agir | Mettre en œuvre |  |
| Constituer | Envahir | Prendre |  |
| Coordonner |  |  |  |
| Se structurer |  |  |  |
| Normaliser |  |  |  |
| Entrer |  |  |  |
| Intégrer |  |  |  |
| S’approprier |  |  |  |
| Demander |  |  |  |
| Favoriser |  |  |  |
| S’imposer |  |  |  |
| Juger |  |  |  |
| Répéter |  |  |  |
| Verrouiller |  |  |  |
| Suggérer |  |  |  |

Ex. 7

dans ; par ; de ; de ; en ; de ; en ; par ; en ; en ; en ; de ; à ; depuis ; entre ; de ; en ; en ; dans ; de ; pour ; à ; à ; par ; de ; de ; à ; dans

TEXTE 10

Ex. 1

b ; b ; b ; c

Ex. 3

constituer ; permanent ; soit … soit ; également ; accorder à ; en revanche ; expulser/ rejeter ; invoquer ; strict ; sanctionner ; prétendre à ; sciemment

Ex. 4

une fermeture ; une maîtrise ; un accès ; un séjour ; un renouvellement ; un éloignement ; une reconduite ; une expulsion ; une interdiction ; une régularisation ; un durcissement ; une évaluation ; une création

Ex. 5

en permettant = permettre, 3ème groupe, gérondif

en modifiant = modifier, 1er groupe, gérondif

qui = pronom relatif sujet

se sont succédés = se succéder, 1er groupe, verbe réflexif, passé composé, 3ème personne du pluriel

punissait = punir, 2ème groupe, imparfait, 3ème personne du singulier

ayant purgé = purger, 1er groupe, participe présent, forme composée

toute = adjectif indéfini, féminin, singulier

Ex. 6

Prise pris prendre

Adoptées adopté adopter

Protégées protégé protéger

Destinée destiné destiner

Entrés entré entrer

Dits dit dire

Rendu rendre

Installé installer

Liés lié lier

Ex. 7

qualifiée ; européenne ; vert ; économiques ; démographique ; française ; choisie ; sélective ; réussie ; tendus ; temporaire ; légale ; qualifiés; bleue ; facilité ; identiques ; étrangère ; accru ; professionnelle ; accordées ; étranger

TEXTE 11

Ex. 1

b ; b ; a

Ex. 3

œuvrer ; bâtir ; un axe ; un appui ; irrégulier ; mais aussi/ mais également/ comme ; destiné à ; compte tenu de ; indissociable ; une mise en œuvre ; afin de ; bénéficier

Ex. 4

européen ; politique ; collectif ; maîtrisé ; social ; français ; économique ; innovant ; clandestin

Ex. 5

a engagé = engager, 1er groupe, passé composé, 3ème personne du singulier

un = article indéfini, masculin, singulier

elle = pronom personnel sujet, 3ème personne du singulier, féminin

le =pronom personnel COD, 3ème personne du singulier, masculin

ceux = pronom démonstratif, masculin, pluriel

sont prévues = prévoir, 3ème groupe, présent passif, 3ème personne du pluriel, mode indicatif

cet = adjectif démonstratif, masculin, singulier, pour des noms se commençant par voyelle ou h muet

Ex. 6

s'articule = présent de l’indicatif, s’assurer

se traduire = infinitif

s’assurer = infinitif

se traduit = présent de l’indicatif, se traduire

s'appuie = présent de l’indicatif, s’appuyer

se fasse = présent du subjonctif, se faire

se matérialise = présent de l’indicatif, se matérialiser

s'engage = présent de l’indicatif, s’engager

Ex. 7

s’accumulent ; a conduit ; a été mise ; résulte ; donne ; a rendu ; devient ; est exigé ; sont prévues ; appelle ; élargit ; impose ; sont ; a été signé ; est assurée ; a été suivi ; n’a pas fait ; interviennent ; militent ; reprochent ; ne peut pas ; reste ; risque ; doutent

TEXTE 12

Ex. 1

b ; a ; b ; c

Ex. 3

un élément ; fondamental ; une exigence ; au profit de/ à la faveur de ; pourtant ; une défaite ; conduire à ; initialement ; démarrer ; une clause ; c’est-à-dire

Ex. 4

une reconstruction ; un choix ; une gestion ; une demande ; un déclenchement ; une torture ; une proclamation ; une reconnaissance

Ex. 5

Profitant = profiter, 1er groupe, participe présent

Celui = pronom démonstratif, masculin, singulier

Cette = adjectif démonstratif, féminin singulier

Leurs = adjectif possessif, 3ème personne du pluriel, masculin

Y = pronom complément de lieu

Est défendu = défendre, 3ème groupe, présent passif, 3ème personne du singulier, mode indicatif

Permettra = permettre, 3ème groupe, futur simple, 3ème personne du singulier

Avait commencé = commencer, 1er groupe, plus-que-parfait, 3ème personne du singulier

Ex. 6

Fondée fondé fonder

Créée créé créer

Acté acté acter

Confirmé confirmé confirmer

Marquées marqué marquer

Revenu revenu revenir

Démarrées démarré démarrer

Ex. 7

propice ; allemand ; européenne ; sociale ; internationale ; nucléaire ; colonial ; française ; culturel ; officielle ; financier ; commerciaux ; militaire ; indépendants ; subsaharienne ; négociée ; françafricain ; désastreuses ; colonisées ; français.